LES ÉDITEURS PRÉDATEURS

CE QU'IL FAUT SAVOIR

- Les revues dites prédatrices sont des revues qui se prétendent scientifiques, sans réel comité éditorial, sans processus de relecture par les pairs et qui sollicitent les soumissions par des envois massifs et répétés de mails.
- Outre le fait qu'elles ternissent la réputation des revues en accès ouvert de qualité, ces revues présentent un risque pour les chercheurs qui y publient : un article publié dans une telle revue dévalorise le travail de recherche et a un effet négatif sur le CV des auteurs.
- Certaines maisons d'édition prédatrices ciblent spécifiquement les auteurs de travaux académiques longs (mémoires, thèses, HDR) pour proposer une publication, à leurs frais, sans travail éditorial associé.
- Entre ces cas extrêmes, assez aisément reconnaissables, et les revues et maisons d'édition de qualité, existe une « zone grise ». Elle recouvre des revues et des maisons d'édition, qui peuvent réaliser un travail qualitatif, mais qui se caractérisent par des pratiques discutables, telles que des stratégies agressives de sollicitation des auteurs ou de mise en place de numéros spéciaux. Ainsi, plusieurs questions ont été posées depuis 2020 à l'égard des pratiques de la maison d'édition MDPI.

CE QUE RECOMMANDE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

En l'absence de liste de revues à éviter faisant autorité, les recommandations ne peuvent que se situer à un niveau général :

- Faire preuve de vigilance lorsque la publication est sollicitée par la revue. Cette vigilance doit se transformer en suspicion lorsque des délais extrêmement courts de relecture par les pairs sont annoncés.
- S'assurer de la réalité du travail éditorial réalisé par la revue ou la maison d'édition, que ce soit par le processus de relecture par les pairs ou par l'accompagnement à la transformation d'une thèse dans un format éditorialisé.
- En cas de doute, consulter le site web Think Check Submit qui permet d'opérer les vérifications essentielles avant le choix d'une revue scientifique.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Note sur les bonnes pratiques de publication
- Conseils du CIDMEF pour identifier les revues prédatrices
- Analyse de l'INRAE sur les maisons d'édition Frontiers et MDPI
- Article de blog de Paolo Crosetto *Is MDPI a predatory publisher ?*

copo-contact@univ-lorraine.fr